

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate**Parc éolien de l'Érable****NOUVELLE ETAPE BIEN FRANCHIE VERS LA REALISATION DU PARC**

Saint-Ferdinand, le 8 novembre 2010 - Éoliennes de l'Érable est sortie très satisfaite de l'audience tenue par le Tribunal administratif du Québec (TAQ) à Victoriaville la semaine dernière. «Nous sommes très confiants que la décision du TAQ sera favorable au projet, a déclaré Simon Jean-Yelle, porte-parole d'Éoliennes de l'Érable. Nous avons pu démontrer une nouvelle fois qu'avec les normes de protection exemplaires de la MRC, le souci du détail et la consultation des divers intervenants régionaux avec lesquels le projet a été conçu, le parc aura un impact minimal sur l'agriculture et l'environnement. La CPTAQ et le BAPE l'ont d'ailleurs déjà reconnu tous les deux. Nous espérons maintenant que la décision du tribunal sera rendue rapidement afin que le gouvernement puisse donner son aval au projet comme il l'a fait pour le projet de Parc des Moulins de la compagnie 3CI.»

Pour Éoliennes de l'Érable, la décision gouvernementale rendue publique le 1^{er} novembre par le ministre Laurent Lessard pour le Parc des Moulins est très encourageante et elle témoigne bien de l'importance qu'a pour le Québec le développement de l'énergie éolienne. Une étude publiée la semaine dernière au congrès annuel de la CANWEA, prévoit d'ailleurs que, d'ici 2015, l'industrie québécoise de l'énergie éolienne générera des investissements de 10 milliards de dollars et créera 5 210 emplois par année pour la construction des parcs et près de 1 400 emplois permanents pour l'opération et l'exploitation de ces parcs. Selon l'étude réalisée par la firme Hatch en collaboration avec l'économiste Jean-Claude Thibodeau, d'ici cinq ans les contributions financières versées aux propriétaires terriens et aux municipalités qui accueillent les parcs éoliens atteindront plus de 25 millions de dollars par année. Seulement pour développer le projet, Éoliennes de l'Érable a déjà investi et engagé, jusqu'à maintenant, près de 16 M \$ d'un total prévu de 420 M \$ pour réaliser le parc. « Ce sont des sommes considérables qui contribuent à la revivification et à la diversification des économies régionales, conclut M. Jean-Yelle. C'est très important mais malheureusement nous avons vu à nouveau aux audiences du TAQ qu'à défaut d'arguments solides, c'est encore et toujours par le bruit que certaines personnes essaient de bloquer les projets comme le nôtre, privant des centaines de personnes et d'entreprises de belles opportunités de travail et refusant aux régions des retombés qu'aucun autre projet ne peut offrir aujourd'hui.»

Enerfín Sociedad de Energía, S.A.

Enerfín développe des projets dans le secteur des énergies renouvelables pour le Groupe Ecnor, une entreprise espagnole ayant 50 ans d'expérience dans la construction et la gestion intégrale de projets dans les secteurs de l'électricité, des télécommunications, des réseaux ferroviaires, du gaz naturel, du traitement des eaux et de l'environnement. À travers le monde, Enerfín gère plus de 800 MW d'énergie éolienne en service et plus de 2 000 MW sont en développement.

Enerfín, qui est actuellement le premier producteur d'énergie éolien au Brésil, a débuté récemment la construction de 96 nouveaux MW dans ce pays et vient d'obtenir en août un nouveau contrat de vente d'énergie qui lui permettra d'installer 46 MW supplémentaires.

— 30 —

Source : Éoliennes de l'Érable - une division d'Enerfín
www.eoliennesdelerable.com
Pour information : Marie Morneau, ARP
418-580-1994
marie@mariemorneau.com